

La **gouvernance**
des entreprises au Québec :
où sont les femmes ?

Faits saillants

La gouvernance des entreprises au Québec : où sont les femmes ?

Le Conseil du statut de la femme brosse un tableau de la place des femmes dans l'administration des entreprises québécoises en se basant sur les résultats de deux nouvelles enquêtes : l'une concerne les 100 entreprises les plus importantes au Québec (pour le nombre d'emplois) et l'autre a été menée auprès de milliers d'établissements qui investissent dans la recherche et développement.

L'enquête du Conseil du statut de la femme sur les 100 plus grandes sociétés commerciales au Québec révèle ceci :

1. On compte **15,8% de femmes dans les conseils d'administration des 100 géants** (composés de 178 femmes et de 946 hommes).
2. Plus d'un géant sur quatre (28 %) confie sa gouvernance à un conseil d'administration exclusivement masculin.
3. L'ouverture aux administratrices varie selon le secteur.



Femmes dans les CA par secteur	
Secteur	Pourcentage (%)
Soins de santé et services sociaux	33,3
Fabrication d'aliments, boissons, vêtements, chaussures	21,7
Finance et assurances	21,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	20,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	17,1
Commerce de détail	16,0

4. Parmi les secteurs les plus ouverts aux femmes se trouvent ceux qui produisent des biens ou services dans le prolongement des rôles d'éducatrice, d'aidante et de soignante : les soins de santé et les services sociaux, la fabrication d'aliments, de boissons, de vêtements et de chaussures ainsi que le commerce de détail.
5. Certains secteurs nous surprennent : les finances et assurances, de même que les services professionnels, scientifiques et techniques semblent plutôt accueillants envers les femmes tandis que le secteur de l'hébergement et de la restauration est plus fermé que la moyenne.



Femmes dans les CA par secteur	
Secteur	Pourcentage (%)
Transport et entreposage	15,7
Services d'utilité publique	15,4
Hébergement et services de restauration	14,3
Commerce de gros	13,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	13,3

6. Les secteurs les moins ouverts mènent des activités traditionnellement masculines et leur main-d'œuvre est généralement composée surtout d'hommes. Citons les services immobiliers et les services de location, l'extraction minière, pétrolière et gazière, la gestion de sociétés et d'entreprises, la fabrication de produits issus de ressources naturelles, la fabrication de produits métalliques et la construction.



Femmes dans les CA par secteur	
Secteur	Pourcentage (%)
Fabrication de produits métalliques et meubles	9,5
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et services d'assainissement	8,7
Construction	8,1
Fabrication de produits issus des ressources naturelles	7,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	5,9
Extraction minière, pétrolière et gazière	5,7
Services immobiliers et services de location	0,0
Arts, spectacles et loisirs	0,0

Une enquête auprès des établissements investissant dans la recherche et développement¹ révèle ceci :

1. Les femmes sont un peu plus nombreuses à siéger comme administratrices des établissements qui investissent en recherche et développement que chez les géants de l'industrie. Elles représentent 16,6 % des membres de ces conseils.
2. La proportion de femmes parmi les membres des conseils d'administration varie beaucoup d'une région à l'autre. Les régions centrales sont les championnes et les régions périphériques sont plutôt fermées aux administratrices (à l'exception du Bas-Saint-Laurent).

¹ L'Institut de la statistique du Québec tient un répertoire des établissements qui ont demandé des crédits d'impôt fédéraux les années précédentes. Les résultats présentés ici reflètent les réponses des 1 666 établissements de ce répertoire qui ont répondu aux questions formulées par le Conseil du statut de la femme.

3. Dans Lanaudière, l'Outaouais, le Bas-Saint-Laurent et la Montérégie, les conseils d'administration des sociétés comptent plus d'une femme sur cinq membres.
4. En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, dans la Capitale-Nationale, en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les femmes représentent moins de 15 % des membres des conseils d'administration.



Administratrices des établissements de recherche et développement

Région	Pourcentage (%)
Lanaudière	24,1
Outaouais	21,0
Bas-Saint-Laurent	20,5
Montérégie	19,5
Laurentides	18,2
Estrie	17,8
Centre-du-Québec	17,2
Chaudière-Appalaches	17,2
Mauricie	16,9
Côte-Nord et Nord-du-Québec	16,7
Montréal	15,5
Laval	15,1
Abitibi-Témiscamingue	14,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	14,2
Capitale-Nationale	11,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	8,9
Ensemble du Québec	16,6

Ce que recommande le Conseil du statut de la femme :



Pour favoriser la participation en plus grand nombre des femmes aux conseils d'administration des sociétés, le Conseil du statut de la femme formule à l'intention du législateur six recommandations. Il propose à ce titre de soutenir le financement de certains établissements d'enseignement accrédités et d'introduire une certification Égalité s'inspirant des prix ISO familles. Il recommande aussi de modifier la législation et certains programmes en vigueur pour favoriser l'accès des femmes aux instances de gouvernance. Par exemple, l'État devrait étendre l'obligation contractuelle aux entreprises qui reçoivent des exemptions fiscales, et ces entreprises devraient élaborer un plan d'accès à l'égalité pour leurs employées ainsi que pour leur conseil d'administration.

Vous pouvez consulter l'avis intégral

***La gouvernance des entreprises au Québec :
où sont les femmes ?***

sur le site Internet du Conseil du statut de la femme au

www.placealegalite.gouv.qc.ca

La liste complète des références citées dans ce document est disponible à l'intérieur de la version intégrale de l'avis.

Décembre 2010

Ce document est imprimé sur du papier recyclé
contenant 50 % de fibres postconsommation.

Conseil du statut
de la femme

Québec 



50 %

